

# NÉGOCIATIONS PARITAIRES DE BRANCHE

## LA FILPAC EN PARTIE ENTENDUE

Une délégation de la FILPAC CGT, composée de Pascal Fiatte, Pascal Le Boulc'h, François Pasqualinotto, Michaël Pinci et Alexandre Sare, a répondu le 8 février dernier à l'invitation du président du syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR).

**Objectif de la rencontre : « Déterminer les modalités et le calendrier de reprise des discussions paritaires »**

Pour en discuter, étaient présents Jean-Michel Baylet, président du SPQR, Yves Bonnefoy, président de la commission sociale du SPQR, et Bernard Maffre, coordinateur du groupe de travail de l'Alliance de la presse d'information générale (APIG) sur le volet imprimerie du plan filière, ainsi que, pour la partie patronale, Pierre Petillault et Samir Ouachtati, respectivement directeur général et directeur adjoint de l'APIG. En introduction, Jean-Michel Baylet a affirmé l'urgence (quelques semaines) d'avancer sur la restructuration des imprimeries de la presse régionale, insistant sur le périmètre de ce plan qui se limiterait, selon lui, aux seules imprimeries de la PQR.

Les éditeurs semblent redouter de se voir subtiliser les 36 M€ d'aides publiques si « on » les laisse traîner trop longtemps sur un coin de table du gouvernement. « *Il y a le feu au lac !* » a martelé à plusieurs reprises Jean-Michel Baylet. Ce n'était apparemment plus le cas, quand on est passé au sujet de la convention collective de la presse en régions, que ces mêmes patrons nous pressaient de signer dès 2018. Rien ne presse même, parce que, comme nous l'a asséné le président de la commission sociale, « *on ne peut pas mener deux négociations en même temps* » et il se refuse à négocier « *avec un couteau dans le dos* ».

Le SPQR a fini par nous soumettre un projet d'avenant à la CPPNI, proposant de ne reprendre les négociations sur la CCN qu'à partir du mois de juin prochain, dans le but d'une signature, au plus tard, le 31 octobre 2021.

Si la délégation FILPAC prend acte de la volonté de la partie patronale de reprendre les négociations sur la CCN, elle ne peut accepter ce calendrier qui va à l'encontre du mandat confié par les équipes syndicales de la presse régionale : **priorité à la convention collective !**

Pour tenir les délais que tente de nous imposer le SPQR, les représentants de la FILPAC ont proposé de négocier pendant quinze jours, trois semaines... ou plus si besoin, tous les jours de 9 heures à 17 heures, afin de finaliser la rédaction de cette convention collective au plus tôt. La délégation FILPAC se sent, elle, tout à fait prête à mener ces deux négociations de front et à fournir les efforts nécessaires pour y arriver. En retour, elle a récolté une fin de non-recevoir !

**Si la délégation FILPAC prend acte de la volonté de la partie patronale de reprendre les négociations sur la CCN, elle ne peut accepter ce calendrier qui va à l'encontre du mandat confié par les équipes syndicales de la presse régionale : priorité à la convention collective !**

Pour ce qui concerne le plan imprimerie du plan filière, le SPQR nous assure que dès le début des discussions, les groupes et entreprises concernés seraient prêts à dévoiler leurs projets de modernisations comme les syndicats de la FILPAC l'exigent. Il ne serait pas opposé d'ailleurs à la rédaction d'un paragraphe dans l'accord tripartite conditionnant l'attribution des subsides de l'État à la négociation de volets industriels dans les entreprises.

La délégation fédérale a réaffirmé sa volonté de signer un EDEC prenant en compte l'ensemble des services et ateliers des entreprises de presse, et pour toutes les catégories sociales. Elle a souligné qu'une discussion avec le seul syndicat de la presse quotidienne régionale sur le plan filière ne suffirait pas à faire avancer ce dossier qui implique aussi d'autres syndicats patronaux, et les services de l'État dépendant de plusieurs ministères.

**De plus, ni l'État, ni l'APIG, ni le SPQR ne nous ont transmis la dernière version du projet de ce plan imprimerie. Espèrent-ils nous le faire signer les yeux fermés ?**

Nous sommes finalement convenus de reprendre nos échanges après consultation de nos mandants respectifs. Jean-Michel Baylet devrait donc prochainement nous informer par écrit des propositions des éditeurs sur les deux sujets.

En résumé, l'objectif de la réunion qui était censée « *déterminer les modalités et le calendrier de reprise des discussions paritaires* » n'a été que très partiellement atteint. Cependant, nous prenons acte de l'apparente volonté de nos patrons de reprendre les négociations sur la convention collective et les (timides) avancées quant à nos prérequis pour la discussion d'un plan imprimerie.

Pour respecter la période des vacances scolaires de l'ensemble des zones, la FILPAC CGT réunira son collectif national presse en régions en début de semaine 10 afin de déterminer avec ses équipes syndicales la position fédérale, à la suite de cette réunion et des réponses qu'apporteront les éditeurs à nos revendications. •